

A Domicile, en SSIAD, en EHPAD, en USLD : AU SECOURS !!!

La souffrance des personnels est à son paroxysme et la qualité de la prise en charge des personnes âgées à son plus bas niveau.

Nous voyons à tous les niveaux les effets délétères des décrets publiés en 2016 concernant ce secteur. La preuve en est qu'une mission flash de la commission des Affaires Sociales menée par la députée, Mme Monique IBORRA a rendu ses conclusions le 13 septembre 2017 et a reconnu que la situation était aussi catastrophique que ce que la CFTC dénonce depuis longtemps ; dernier communiqué de presse du 08 septembre 2017.

Et pourtant, des travaux ont été menés depuis des années dans le cadre du plan dit «Solidarité Grand Age » de 2007 à 2012 qui donnait des préconisations qui n'ont jamais été suivies d'effet à ce jour.

La CFTC rappelle que pour accompagner et prendre en charge correctement les personnes âgées fragiles, il est indispensable d'avoir :

DES EMPLOIS

- **Du personnel en nombre suffisant** : un ratio national devrait permettre d'avoir 1 agent par personne âgée en GIR 1 ou 2, et 0,8 par personne âgée en GIR 3. Cela revient à doubler les effectifs dans la plupart des EHPAD et en USLD.

DES FORMATIONS ET DES QUALIFICATIONS

- **Du personnel suffisamment qualifié** :
Des Aides-soignant-es et des IDE formés à la prise en charge de ces personnes fragiles: capacité en gérontologie et formations à l'ergonomie, à l'activation des personnes âgées (GAPA)...
Tout ceci devant se traduire par une reconnaissance statutaire (nous rappelons la position de la CFTC : catégorie B pour les aides-soignants) et salariale : pourquoi pas un geste sur la NBI ?
Des infirmier-es présent-es la nuit.
Un médecin coordinateur formé lui aussi à cette spécificité de prise en charge.
Des professionnels de la rééducation, de l'animation.....
Un accès à la formation y compris à la promotion professionnelle

DES ORGANISATIONS

- **Des organisations adaptées à la vie au travail et aux personnes âgées**
La CFTC s'appuie sur les conclusions de la DARES et demande que les professionnels participent aux orientations et décisions les concernant. Pour créer une culture

professionnelle, des liens, une appropriation des organisations ET ce particulièrement dans les domaines suivants: cycles de travail, horaires, répartition de la charge de travail, congés, recherche d'amélioration des conditions de vie au travail....

Nous rappelons que les 12 heures sont dérogatoires et ne doivent pas être imposées.

La CFTC insiste pour un suivi transparent de la gestion des effectifs, ainsi que du déroulement des instances règlementaires.

UN ENCADREMENT

- **Du personnel d'encadrement formé**

La CFTC considère que les infirmier-es coordinateur -trices ne peuvent remplacer un cadre dont le rôle est majeur dans la bonne organisation de la prise en charge des personnes âgées et dans le respect concomitant des professionnels.

La CFTC dénonce les dérives de certains établissements où les personnels administratifs n'ont pas été formés à la gestion des carrières des professionnels, pour exemple en cas d'accident de travail et maladie professionnelle, l'application de la PPCR, mais en ont la responsabilité.

Sans omettre de rappeler aux directeurs d'établissement ou de structure qu'ils doivent répondre à leurs obligations de préservation de la santé et de la sécurité physique et psychique des professionnels sous leur responsabilité.

UNE PRISE EN CHARGE DE QUALITE

La qualité de prise en charge des personnes âgées fragiles se décline en différentes thématiques. Elle doit être à la hauteur de leurs besoins.

La CFTC insiste sur la prévention secondaire de ces personnes, et rappelle que les moyens pour y parvenir peuvent être divers et variés : jardins thérapeutiques, animations, groupes de paroles, balnéothérapie, sorties, liens familiaux dans le cadre de projets de vie individualisés et partagés avec les familles. Mais toujours à la hauteur de ce que nous aimerions trouver pour nos parents ou nous-même plus tard.

La CFTC s'inquiète que nombre de structures privées et même publiques demandent des sacrifices financiers incompatibles avec les possibilités des personnes elles-mêmes et de leurs famille :

Les personnes âgées voient toutes les économies d'une vie s'envoler et ne pas suffire, les familles elles, mises à contribution, n'y arrivent pas..... Et tout cela pour une prise en charge trop souvent inadaptée.....

QUEL AVENIR SOMMES NOUS EN TRAIN DE NOUS CONSTRUIRE ??????????